

L'honorable M. BUCHANAN: En prenant la parole pour proposer l'Adresse en réponse au discours du trône, je désire tout d'abord, honorables sénateurs, faire écho aux sentiments exprimés vendredi dernier en cette Chambre à l'égard de notre roi défunt, George V, et de son successeur le roi Edouard VIII. Dans la partie du Canada que j'habite, une forte proportion de la population vient de pays étrangers où la monarchie a été abandonnée parce qu'on la croyait autoérate. Or ce qui m'a le plus frappé ça été de voir cette population manifester dans ses temples autant de regret que les Canadiens de naissance ou d'origine britannique. Sans aller jusqu'à dire qu'il en a été de même partout, je sais que cela a eu lieu en bien des endroits. Et il me semble que ce témoignage de respect et d'admiration de la part de cette population autrefois hostile au gouvernement monarchique constitue le plus bel hommage rendu à notre roi défunt. J'en ai conclu qu'elle avait trouvé en lui un souverain aux vertus familiales, de dispositions démocratiques, un souverain qu'elle considérerait un ami s'appliquant à faire régner l'égalité et la justice sociale dans toute la fédération des peuples britanniques.

Citoyen de l'Alberta, je puis ajouter que cette province estime particulièrement celui qui désormais sera connu sous le nom d'Edouard VIII. C'est là, peut-on dire, que se trouve son unique résidence ailleurs qu'en Angleterre. Il y possède une ferme d'élevage, voisine, d'un côté, de l'établissement de l'honorable sénateur de High River (l'honorable M. Riley), et de l'autre, de l'établissement de l'honorable sénateur de Calgary (l'honorable M. Burns). Et ce n'est pas un voisin indifférent, mais un voisin sympathique. Je crois que l'honorable sénateur de High River dira comme moi que durant son séjour là, le Prince de Galles s'est fait l'ami intime de tous les éleveurs des alentours. Rien d'étonnant donc que la population de l'Alberta accueille avec un sentiment particulier l'accession au trône du Prince de Galles devenu le roi Edouard VIII. Notre roi a probablement séjourné plus longtemps en Alberta que dans tout autre endroit du Canada et il y est plus connu que dans aucune autre province.

Il a fait beaucoup pour l'industrie de l'élevage en amenant d'Angleterre sur sa ferme des animaux de choix qui ont contribué grandement à l'amélioration du bétail dans tout l'ouest canadien.

Les voyages d'Edouard VIII à travers l'empire lui seront d'un grand avantage au cours de son règne. Il connaît tous les dominions et bon nombre de citoyens de l'empire.

Je désire rendre hommage à celui qui nous a donné lecture du discours du trône la semaine dernière. Depuis quelques années, il est de-

venu un personnage de réputation générale. Dans le monde des lettres, il s'est fait un nom parmi les plus éminents. Ses ouvrages se lisent non seulement dans tous les pays britanniques mais partout où se parle la langue anglaise. Lord Tweedsmuir appartient à une race dont la participation à l'établissement du Canada fut considérable. Où que nous allions en Canada, même dans la province de Québec, fondée et développée par la race française qui forme maintenant la très grande majorité de sa population, nous trouvons des Ecossais parmi ses colonisateurs. Explorateurs, colons, au premier rang dans le domaine de l'instruction, bâtisseurs, il n'est de coins de notre pays où ne se retrouve aujourd'hui leur empreinte. Eminent dans le domaine littéraire, Son Excellence possède aussi une connaissance avertie de la vie publique et des choses internationales. L'impression qu'il a déjà créée chez nous me justifie de dire en toute confiance que son terme en Canada sera aussi utile à notre existence nationale que le fut l'œuvre de ses compatriotes venus ici lorsque le continent nord américain était à peine connu du reste de l'univers.

Je voudrais maintenant exprimer le sentiment de tous les membres de cette Chambre en disant le plaisir que nous a causé le choix de l'honorable sénateur de St-John (l'hon. M. Foster) pour présider nos délibérations. Nous sommes convaincus qu'il remplira ses fonctions avec dignité et impartialité. (*Approbatons.*) Depuis que nous le connaissons nous l'avons toujours vu suivre avec zèle et intelligence les travaux du Sénat.

Je ne me propose pas de commenter tout ce que comprend le discours du trône, mais je voudrais traiter de deux ou trois choses qui, pour moi, sont d'un intérêt souverain. Si elles n'apparaissent pas toutes dans le discours du trône, elles se rattachent cependant aux projets qui y sont mentionnés.

Comme tous les Canadiens je crois que le pays émerge de la crise, mais je n'irais pas jusqu'à dire qu'il en sort en vitesse. J'espère que nous remontons sûrement, mais lentement, du plus creux. Les preuves d'une amélioration existent, mais ce serait une erreur de notre part, nous parlementaires, d'en conclure que la crise est finie et que nos problèmes seront bientôt chose du passé. Je diffère d'avec ceux qui entretiennent cette idée, car je crois que quelques-uns au moins de ces problèmes, nés de la crise, persisteront durant quelques années encore.

L'on a attribué la crise à bien des causes, et peut-être davantage et avec plus de persistance, au système actuel, le système capitaliste ou le système individuel,—comme vous voudrez l'appeler. Je conviens que le système actuel a des défauts dont il doit être purgé. Tant